



# ANALYSE DES ÉMISSIONS POUR LES APPLICATIONS MARINES

Les navires peuvent émettre des polluants atmosphériques tels que le CO, le CO<sub>2</sub>, les NOx (NO + NO<sub>2</sub>) et le SO<sub>2</sub> à partir de leurs moteurs diesel et de leurs incinérateurs et chaudières à bord. L'annexe VI de la convention MARPOL et le code technique pour le contrôle des émissions d'oxydes d'azote (code technique NOx) publié par l'OMI (Organisation Maritime Internationale) sont des réglementations internationalement reconnues pour la prévention de la pollution de l'air et des émissions des navires. Les navires de plus de 400 tonnes brutes doivent également posséder un certificat international de prévention de la pollution atmosphérique (IAPP), qui peut être obtenu en confirmant la conformité à l'annexe VI de la convention MARPOL.

La conformité à l'annexe VI de la convention MARPOL et au code technique sur les NOx peut être obtenue en utilisant un analyseur d'émissions portable pour mesurer les NOx et d'autres gaz polluants émis par les navires. Les navires sont également soumis à des enquêtes initiales et périodiques sur les émissions, ainsi qu'à des inspections imprévues au cours de la période de validité du certificat IAPP, au cours desquelles il doit être prouvé que les niveaux de pollution de l'air émis sont conformes aux normes. Si les niveaux d'émissions dépassent les limites autorisées, les réglages et ajustements nécessaires du moteur et des autres sources de pollution doivent être effectués immédiatement et une nouvelle série de mesures des émissions doit être réalisée. Les navires peuvent ne pas être autorisés à entrer dans certains ports tant qu'ils n'ont pas prouvé que leurs niveaux d'émissions sont inférieurs aux niveaux autorisés.



Avec les navires plus récents qui relèvent déjà des niveaux II (2011) et III (2016) de l'annexe VI de la convention MARPOL, les méthodes de contrôle de la pollution telles que les catalyseurs, les épurateurs et les systèmes RCS (Réduction Catalytique Sélective) sont désormais plus fréquemment nécessaires pour réduire les émissions et assurer la conformité. Un analyseur d'émissions portable peut être utilisé non seulement pour mesurer les émissions finales en aval de l'équipement de réduction des polluants, mais il peut également aider à optimiser les performances et à quantifier l'efficacité des épurateurs et autres unités de contrôle de la pollution.



L'analyseur portable de combustion et d'émissions [Si-CA 230](#) de Sauermann peut effectuer des mesures fiables et précises de l'O<sub>2</sub>, du CO, du NO et du NO<sub>2</sub> pour les NOx, et du SO<sub>2</sub> pour aider les navires à atteindre et à maintenir la conformité avec l'annexe VI de MARPOL et le code technique sur les NOx. Le matériau spécial du tuyau de l'analyseur et l'[unité de récupération H<sub>2</sub>O](#) au niveau de la poignée de la sonde maintiennent l'intégrité et la composition des gaz d'échappement, en particulier pour les gaz NO<sub>2</sub> et SO<sub>2</sub>. Le [Si-CA 230](#) comprend également une cellule O<sub>2</sub> à longue durée de vie, un grand écran tactile couleur et une application mobile pour l'affichage et le contrôle en temps réel et la création de rapports détaillés.